

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Procès-verbal du 11 septembre 2017

Etaient présents : M. COLARD J.P. (pouvoir de Mme GRU), Mme GRU C. (pouvoir à M. COLARD), Mme CAYROL E., M. RINGARD Ch., M. SAROT M., M. POTEL L. (pouvoir à Mme CORNUEL), M. JUMEL D. (pouvoir de Mme CAPEL), Mme CORNUEL V. (pouvoir de M. POTEL), M. PREUDHOMME M., M. PICARD Ch. (pouvoir à M. DELAPORTE), Mme JUMEL S., Mme CAPEL M-M. (pouvoir à M. JUMEL), M. DELAPORTE Ph. (pouvoir de M. PICARD)

Etaient absents : M. BOUTELEUX R., M. FOURNIER G.

Secrétaire de séance : M. PREUDHOMME M.

Dernier PV approuvé

Travaux voirie rue de la Gare : bas-côtés nettoyés mais l'entreprise devait affiner la terre. Pas prévu dans le devis d'engazonner. Cela devait être fait vendredi ou lundi.

Un plexiglas abîmé au terrain de football changé par le comité des fêtes après le 14 juillet.

Un pilier cassé lors des travaux au parking. Un maçon contacté.

1. N° 17 / 2017 Convention de Fonds de concours avec la CCHS (travaux neufs de voirie 2016 – 2ème marché) – Réfection des trottoirs rue Poupart.

La Communauté de Communes a accepté de réaliser des travaux complémentaires au programme de travaux neufs de voirie de l'année 2016 qui présentent un intérêt communal pour notre Commune, moyennant le versement d'un fonds de concours.

Détail estimatif des travaux (y compris maîtrise d'œuvre) :

- réfection des trottoirs rue Poupart pour un montant prévisionnel de **16 944.05 € HT**.

Financement de ces travaux :

- Prévisionnel à la charge de la Commune : **16 944.05 €**

Le montant final à devoir sera revu en fonction du coût réel des travaux (travaux et révision du Décompte Général Définitif de l'entreprise, maîtrise d'œuvre), et fera l'objet d'un avenant.

Il a été convenu que :

- La Commune versera un **fonds de concours** à la Communauté de Communes d'un montant prévisionnel de **16 944.05 €** qui sera imputé à l'article 2041512 en dépenses du budget de la Commune et à l'article 13241 en recettes du budget de la Communauté de Communes.

- Le plan de financement sera le suivant :

- 80% à réception de la 1^{ère} facture par la CCHS,
- le solde à la signature de l'avenant.

- La CCHS récupère le FCTVA.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la convention et autorise le Maire à la signer.

2. N° 18 / 2017 Indemnité AFR de la Secrétaire de Mairie, Mlle BROLIN.

Selon la délibération (n° 4) prise le 1er mars 2017, l'Assemblée de l'Association Foncière de Remembrement (AFR) d'ESTRÉES- MONS a décidé d'accorder à la commune une subvention de fonctionnement d'un montant de 280 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, d'attribuer une indemnité de 280 € brut, soumise à CSG et RDS uniquement, à Mlle BROLIN, secrétaire de Mairie, chargée de s'occuper de l'A.F.R. de la Commune.

3. Sous-régisseur SISCO

Cathy Sarot remplace M. Bouteleux indisponible pour raison de santé, jusqu'au 5 novembre le samedi matin en Mairie.

4. Sirène d'Estrées

Annexe d'Estrées : une fuite au plafond, retirer le bazar (jouets et boissons). Pas d'odeur si la pièce reste aérée. Il doit y avoir encore des nuisibles car toujours des morceaux de polystyrène. Accord pour remplacer la sirène selon devis Zenobel 2743,80 €

5. Repas des Aînés, Arbre de Noël

Repas des aînés : pour la dernière année M. Colard propose de le faire le 5 novembre au restaurant interentreprises. M. Jumel se propose de voir avec eux. Le Conseil accepte.

Arbre de Noël : Mme Cornuel contactera M. Bouteleux pour savoir ce qu'il a déjà fait à ce propos (cinéma, commande de jouets). Le Conseil propose que l'arbre ait lieu au cinéma de Péronne le 16 décembre.

6. Questions diverses.

Permanence de mairie décidée jusqu'à 18h le jeudi au lieu de 19h car il y a moins de monde depuis que les cartes d'identité ne sont plus faites en mairie. Cathy SAROT effectuera des tâches annexes pour remplacer cette heure en moins.

Recrutement employé communal : 18 candidatures reçues, les 2/3 ne correspondent pas au poste. Une commission se réunira.

Le site internet sera ouvert. Il ne comprendra que les informations courantes de la mairie comme les PV des réunions, les ventes de tickets de cantine et garderie, événements...

Affaires sociales, associatives et scolaires :

- 4 rue du Brasseur : décidé d'en faire un local à disposition des associations à 8 voix pour (Cayrol, Jumel S, Jumel D, Capel, Ringard, Sarot, Colard, Gru) 5 abstentions (Cornuel, Potel, Preudhomme, Delaporte, Picard)

- Terrain de football : l'arrêté limitant l'utilisation du terrain foot semble ne pas être respecté

- Journées du patrimoine : Une permanence sera tenue le samedi et le dimanche entre 14h et 16h à l'église. M. Colard fera samedi et Mme Cornuel le dimanche. Église à nettoyer.

Environnement (espaces verts et aménagements extérieurs) :

- Éclairage Noël : M. Colard demande de bien répartir les décorations dans le village pour en avoir une à l'entrée et une autre à la sortie. Mme Cayrol demande à la Sicae pour le 1er week end de décembre.

- Bornes véhicules électriques : pas prévu car investissement pas utile ni rentable pour le moment

- Banc devant mairie : retirer planche pour sécurité enfants

- Benne à verre : Mme Capel signale que la benne à verre d'Estrées est pleine.

- Plateforme AFR : l'AFR a fait travaux qui ont créés à nouveau un talus là où M. Delaporte avait nivelé le terrain. Du coup il n'y a plus de visibilité. Voir avec M. Collache.

- Entretien du village : entreprise Douay contactée pour fauchage 2ème quinzaine de septembre. Maxime Breuil nettoie les entrées de village. Fossé à nettoyer car beaucoup de mauvaises herbes. Prévoir bâchage en 2018.

Haie du cimetière se développe bien. Prévoir une taille encore cette année de la vieille haie et arrachage l'année prochaine

Voirie et patrimoine (voirie, urbanisme, bâtiments communaux):

- Salle polyvalente : Mme GRU demande de réfléchir à plusieurs points : règlement, comment le faire appliquer, qui gèrera les locations (un employé communal, un élu, voire plusieurs personnes), louer aux habitants seulement ou aussi aux extérieurs, gestion avec les associations du village (payant ou pas, nombre de réservations limité ou pas), prix...

Il est proposé de créer une commission qui examinera tous ces points. Elle sera composée de M. Ringard, M. Sarot, Mme Cayrol, M. Preudhomme et Mme Cornuel.

Une visite sera prévue lors de la prochaine réunion qui se tiendra 30 min avant.

La commission en charge du mobilier se réunira également prochainement. M Jumel rappelle de voir pour des mange debout car pas signalés dans le détail des devis réalisés par la commission.

Article Courrier Picard : erratum montant HT 625 248 € (montant total selon délibérations et devis transmis pour les demandes de subventions) et non 536 000 € (montant initial non incluant les études préalables et les honoraires de l'architecte).

Terspective : devis filet pare-ballons terrain de sport pour protéger salle polyvalente. Devis refusé à 6 voix pour (Cayrol, Cornuel, Gru, Jumel D et S, Capel), 7 abstentions (Preudhomme, Potel, Colard, Delaporte, Picard, Ringard, Sarot)

Aucune fenêtre ne s'ouvre à la salle de fêtes. M Delaporte signale que ça sera un sauna et que ce n'est pas normal qu'à l'ouverture des portes de secours la sono se coupe. On lui rappelle que c'était prévu pour insonoriser le bâtiment. Pas de climatisation prévue par l'architecte. Sécurité défense incendie : M Delaporte dit que le syndicat n'a pas l'air de vouloir faire les travaux car il n'aurait pas de subventions. Pour solutionner le problème, il propose de descendre une bouche incendie depuis celle derrière chez Lefebvre.

- Carte communale : Mme Gru en réunion à la DDTM. Des modifications à apporter dans secteur Bonduelle notamment. Mme Cayrol demande à avoir un compte rendu de cette réunion lors de la prochaine réunion.

- Calvaires : plusieurs Calvaires refaits. Reste à faire celui route d'Athies et celui de Devise. Devis de Billoré 3090€ pour le second. Accord à l'unanimité et nettoyer abords.

- Monument aux morts d'Estrées : Mme Gru signale que les chaînes seront remises pour le 11 novembre.

- 95 RN : terrain d'abord nettoyé pour faire parking. 2400 euros de travaux parking en plus facturés par l'entreprise Delaporte. Abattage sapins derrière à prévoir 2018.

Le logement sera loué quand l'assainissement sera refait. M. Preudhomme propose de faire passer un mot aux habitants pour le proposer à quelqu'un qui monte son entreprise ou pour bureau. Mme Cornuel propose de faire une MAM (maison assistantes maternelles) avec 3 assistantes. La CAF subventionne les travaux de mise en conformité. Se renseigner à Peronne au relais d'assistantes maternelles.

- Travaux d'accessibilité école : Subvention DETR accordée de 11571 euros sur 33060 HT
- Sécurité Agence Postale : accord pour pose d'un vidéo portier. Possibilité subventions (500 € maximum) auprès de la Poste. Demander devis.
- Panneaux de signalisation routière : Panneaux commandés. 1 panneau interdiction 3 tonnes 5 volé qui sera remplacé rue Poupart + limitation 30 km/h car signalé vitesse excessive. Un arrêté sera pris au moment de la pose.
- Éclairage public rue d'Allongeville : relance faite car lampe reste à poser alors que devis accepté.
- Parking cimetière : prévoir marquage au sol places stationnement
- Tribune : travaux prévus fin septembre-début octobre
- Nettoyage des caniveaux à prévoir